

# ACTIONNARIAT SALARIÉ

## POINTS CLÉS & PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU BENCHMARK 2015

- Une grande stabilité du nombre d'opération chaque année
- La pratique résiste aux hausses des prélèvements fiscaux et sociaux
- Le numérique est devenu incontournable

La FAS, Fédération française des Associations d'Actionnaires Salariés et anciens salariés, et Altedia publient les résultats de la 6<sup>e</sup> enquête annuelle sur l'actionnariat salarié, réalisée de juin à septembre 2015.  
Source Altedia/FAS

On note avec satisfaction un accroissement significatif du nombre de réponses (72 exploitables) soit près de 20 % de plus qu'en 2014 ! Avec un **socle stable de plus de 35 entreprises et une représentativité très élevée des entreprises qui pratiquent régulièrement l'actionnariat salarié.**

L'ensemble des sociétés ayant répondu à cette enquête compte près de 2 millions d'actionnaires salariés sur un total de 4 millions de salariés.

- **Des offres régulières : l'actionnariat salarié est devenu un pilier fort et stable de la politique de motivation d'un grand nombre de grandes entreprises françaises**, particulièrement des groupes internationaux.

- Ces entreprises ont le même objectif : **augmenter le nombre d'actionnaires salariés**, augmentation que l'on constate en France, même lorsque la hausse de la Bourse favorise les retraits d'avoirs disponibles, et aussi à l'international.

- La fiscalité et son poids n'apparaissent plus comme un frein au développement de l'actionnariat salarié mais comme un **paramètre intégré pour près de 60 % des entreprises participantes.**

- En matière de gouvernance, les progrès sont très lents :

- Les actionnaires salariés **sont représentés en qualité d'administrateurs au Conseil d'Administration (ou de Surveillance) dans 58 % des entreprises**, chiffre en très légère augmentation.

- En revanche, **ils ne sont présents dans aucun Comité des Conseils dans 71 % des entreprises.**

- Les porteurs de parts élisent une partie des membres des Conseils de Surveillance **des FCPE que dans 54 %** des entreprises ayant répondu à l'enquête, comme en 2014.

- Globalement, peu d'évolutions sont envisagées dans les entreprises. Par exemple, aucun poste d'administrateur n'a été créé depuis 2014 dans 86 % d'entre elles.

- **Les plans d'attribution d'actions gratuites à tous les salariés** sont toujours en recul depuis 2012 : 21 % des entreprises participant à l'enquête en ont mis en place en 2015 alors que le chiffre avait atteint 47 % en 2012 et 32 % en 2014. Les dispositions incitatives de la loi Macron ne semblent pas avoir convaincu 63 % des répondants, ce qui laisse penser qu'elles sont encore mal connues.

- **La souscription en ligne aux opérations d'actionnariat salarié est devenue incontournable**, elle est plus répandue en France que dans les pays à l'international.

## LE DISPOSITIF D'ACTIONNARIAT SALARIÉ EST TRÈS LARGEMENT RÉPANDU

**86 %** des entreprises ont un FCPE d'actionnariat salarié, 68 % un actionnariat direct, 84 % un PEG, 40 % un PEE et 63 % d'entre elles un PERCO.

## L'ACTIONNARIAT SALARIÉ PROGRESSE DANS LES ENTREPRISES QUI FONT DES OPÉRATIONS RÉGULIÈRES...

Depuis 2010, il est en progression dans 2 entreprises sur 3. En France, chez 1 répondant sur 2, le % d'actionnaires salariés sur le total des salariés dépasse les 50 %.

Selon les répondants, la progression de l'actionnariat salarié est liée, d'abord, à des offres régulières, puis à un abondement plus favorable et à l'attribution gratuite d'actions à tous il y a plus de deux ans.

Le seuil de 3 % du capital détenu par l'actionnariat salarié est atteint voire dépassé dans près d'1 entreprise sur 2 parmi les répondants.

L'enquête confirme que le taux moyen de souscription à la dernière offre en France est très variable d'une entreprise à l'autre. Il est nettement plus élevé en France qu'à l'international. La formule dite « classique » est la plus répandue, et de loin, puisqu'elle est proposée par 82 % des entreprises.

## LA FISCALITÉ ET SON POIDS N'APPARAISSENT PLUS COMME UN FREIN AU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIONNARIAT SALARIÉ MAIS COMME UN PARAMÈTRE INTÉGRÉ...

Le versement d'un abondement demeure une pratique courante comme en 2014 - 60 % des répondants. Par ailleurs, on note une tendance à la hausse du plafond d'abondement.

**Un changement par rapport aux enquêtes précédentes** : les entreprises participantes sont une majorité à dire qu'elles ne sont pas d'accord pour revoir ou envisager de revoir, en raison du poids de la fiscalité, leur politique d'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise. Plus précisément :

- ▣ Leur politique de participation : plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout, 68 % des répondants.
- ▣ Leur politique d'abondement : 60 %.
- ▣ Le lancement d'offres réservées aux salariés : 57 %.
- ▣ Leur politique d'intéressement : 55 %.

## LES LEVIERS OU INCITATIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIONNARIAT SALARIÉ

Les entreprises participantes placent en tête des leviers qui permettent de développer l'actionnariat salarié : des offres régulières, des AGA pour tous et un abondement plus favorable.

Les dispositions fiscales favorables aux entreprises ont reculé à la 4<sup>e</sup> place.

## EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE LES PROGRÈS SONT TRÈS LENTS...

Les associations d'actionnaires, lorsqu'elles existent, ont un rôle jugé très positif, ce qui est très encourageant pour la FAS et son action.

Les actionnaires salariés sont représentés au Conseil d'Administration (ou de Surveillance) dans 58 % des entreprises, mais ils ne siègent dans aucun des comités de conseils dans 71 % d'entre elles.

Des élections des porteurs de parts pour la composition des Conseils de surveillance des FCPE se pratiquent dans 54 % des entreprises, comme en 2014.

Les progressions envisagées en matière de gouvernance sont toujours très limitées.

## À PROPOS DE

### La FAS

La FAS rassemble les Associations d'actionnaires salariés et anciens salariés qui se sont constituées au sein des entreprises françaises, depuis la PME non cotée jusqu'aux grands groupes internationaux cotés. Elle représente 3,5 millions d'actionnaires salariés en France.

### Altedia

ALTEDIA, groupe de conseil en ressources humaines, compte près de 750 collaborateurs, plus de 80 bureaux en France, près de 2 000 clients et fait parti de Lee Hecht Harrison, la ligne d'activités mondiale de conseil en ressources humaines du groupe Adecco. Avec près de 7 000 clients, elle compte 2 750 consultants dans le monde, plus de 300 bureaux répartis dans 65 pays.

### CONTACT

#### FAS

Philippe Lépinay, Président  
Tél. : 06 82 82 56 10  
E-mail : [contact@fas.asso.fr](mailto:contact@fas.asso.fr)  
[www.fas.asso.fr](http://www.fas.asso.fr)

### CONTACT PRESSE

#### Altedia

Laurence Martin,  
Tél. : 06 71 63 82 49  
E-mail : [lmartin@altedia.fr](mailto:lmartin@altedia.fr)  
[www.altedia.fr](http://www.altedia.fr)

